

Compte rendu de la séance publique du Conseil Municipal de Luc Sur Aude

Séance du 16 novembre 2010

Étaient présents:

Mr Jean Claude Pons, Maire
Mr Parfait Moreno
Mr Didier Algans
Mr Thierry Peres
Mme Najat Garcia
Mme Heather Falconner
Mr Michel Cuguillère

Était excusée:

Mme Patricia Reinhold Von Essen

Un secrétaire est nommé, Didier Algans, Jean Claude Pons déclare que la séance peut commencer et donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

Projet installation agricole
Appel d'offre pour l'étude de l'accès à Luc de la RD 118
Soutènement Pont romain
Renforcement poste de la Tuilerie
Diagnostic éclairage
Compte rendu conseil des ecoles
Questions diverses

Projet d'installation agricole

Le projet d'installation en ovin sur la commune de Luc mené par Nathalie, ne se fera pas celle-ci reprenant une exploitation sur Peyrolles. Néanmoins ce projet a permis l'étude du potentiel pastoral qui reste modeste sur Luc compte tenu de la qualité des pâturage et des surfaces insuffisantes. Pourtant le pâturage comme élément pour l'entretien du milieu et la prévention des incendies reste essentiel pour notre environnement.

Appel d'offre pour l'étude de l'accès à Luc à partir de la RD 118

Suite aux diverses sollicitations effectuées par la commune auprès du Conseil Général concernant la sécurisation des accès à Luc et à la zone artisanale, la nécessité d'une étude sur ce projet est souhaitable. Le Conseil décide donc par 4 voix contre 3 d'effectuer cette étude. Suite à la consultation lancée en juin 3 cabinets ont répondu (Opale, Cetur et ECEP). Il est décidé de retenir le cabinet OPALÉ, pour un montant de 3600€, cette offre étant jugée la meilleure.

Soutènement mur du pont romain

Suite à l'étude menée par le cabinet Virelizier une consultation a été menée auprès de 10

entreprises ; 3 entreprises ont répondu à la consultation. Le Maire présente le rapport du cabinet Virelizier et notamment la notation qui fait ressortir que l'entreprise Garonnaise de forage est celle qui présente les meilleures performances tant au niveau du prix qu'au niveau technique. Il est donc décidé de confier le chantier à cette entreprise, pour un montant de 83.000€ HT. Les travaux devraient débuter en décembre.

Renforcement poste Tuilerie

Suite à l'abandon du projet de réfection des canalisations de la route du Haut Village et donc du projet d'enfouissement des lignes électriques, il est décidé de demander la réaffectation de ce projet financé par le fond FACE à l'effacement de la ligne du poste Tuilerie qui est en surcharge.

Compte rendu du conseil des écoles (H Falconer)

84 élèves fréquentent notre RPI, donc nous sommes à l'abri d'un souci de fermeture. Les parents souhaitent une meilleure coordination entre les Mairies les jours de grèves afin de connaître les services disponibles (accueil , cantine, garderie..) ; un service avec répondeur téléphonique est envisagé. Mais le cahier de liaison existant doit être utilisé pour informer les familles. Par ailleurs la cantine d'Antugnac qui dessert les 3 cantines éprouve des difficultés à fonctionner par manque de personnel et de moyens ; le conseil dans le débat qui s'ensuit rappelle son attachement à une cuisine « familiale » de qualité telle qu'elle existe aujourd'hui et souhaite trouver des solutions pour la permanence de ce service.

Le marché de Noël aura lieu le 10 décembre à 18h à l'école ou au foyer de Luc.

Diagnostic éclairage

Mr le Maire donne lecture du diagnostic qui a été fait par le cabinet Rossignol et duquel il ressort que 66% du parc communal d'éclairage public est vétuste ou en très mauvais état. Une réfection de ce parc s'impose, un dossier de subvention va être déposé auprès des financeurs afin de permettre la rénovation de l'éclairage public.

Questions diverses

La **décharge de Luc** réservée aux déchets verts et gravats sera définitivement fermée, n'étant pas conforme avec la réglementation, et son usage condamné. Les déchets verts devront être compostés chez les habitants ou amenés à la déchetterie de Montazels. Les gravats seront évacués à la demande suite à une demande préalable effectuée auprès de la Mairie. Le chemin d'accès sera fermé afin d'éviter des dépôts sauvages.

Les propriétaires de terrains situés à proximité de la zone habitée du Pech de Luc vont être mis en demeure d'assurer un entretien de la végétation afin de réduire le **risque d'incendie**. L'incendie de Montazels cet été doit nous amener à réfléchir sur les risques que nous courrons sur le territoire communal.

Une réflexion va être menée sur la question de l'usage du **défibrillateur** afin qu'il puisse assurer les services que l'on attend de lui.

